



## **MANIFESTE CONTRE LES PRÉJUGÉS SUR LES PEUPLES INDIGÈNES QU'INSTITUTIONNALISE LE GOUVERNEMENT DE DELMA ROUSSEFF**

La Coordination des peuples indigènes du Brésil ("Articulação dos Povos Indigenas do Brasil", APIB) fait part, d'abord, de la préoccupation profonde que lui cause la note du Secrétariat général de la Présidence de la République, publiée le 6 mai 2013. Cette note est intitulée "Eclaircissements sur la consultation des Munduruku et l'invasion de Belo Monte". L'Etat brésilien, dirigé par le gouvernement de la Présidente Delma Rouseff, y endosse publiquement les préjugés et la discrimination contre les peuples autochtones\* du Brésil. Selon le gouvernement, les indigènes mobilisés contre l'usine hydroélectrique de Belo Monte et contre le complexe hydroélectrique des fleuves Tapajos et Teles Pires ne sont que des prétendus dirigeants auto-proclamés. Il est curieux que les mêmes, quand ils négocient au Palais du Planalto (*Palais de la Présidence du Brésil*) et que le gouvernement y trouve son intérêt, sont alors considérés comme d'authentiques dirigeants.

Cette attaque n'est évidemment pas dirigée contre les seuls Munduruku. Le "néo-développementalisme" actuel frappe tous les peuples indigènes qui, depuis le gouvernement Lula, ont dressé des obstacles à la mise en œuvre de ce modèle, se sont insurgés contre sa logique économique, néocoloniale et mercantile, contre l'occupation de territoires y compris par l'usage de la force, contre des mesures répressives accompagnées de campagnes mensongères et de dénigrement, comme au temps de la dictature, pourtant combattue autrefois par les actuels auteurs de la note gouvernementale.

L'APIB déplore que le gouvernement qui, constitutionnellement, devrait défendre les droits des peuples indigènes, soit aujourd'hui le porte parole de forces ennemies qui veulent la disparition de nos peuples et la destruction de nos territoires pour s'appropriier les richesses qu'ils contiennent et que nos ancêtres ont préservées depuis des millénaires.

Notre organisation met en garde contre les risques que suscite ce genre de déclaration qui légitime la haine, les menaces et les violences auxquelles se livrent, contre nos communautés et nos dirigeants, les secteurs anti-indigènes. Ces actions se sont aggravées ces deux dernières années grâce à l'appui légal que ce gouvernement a apporté aux envahisseurs des territoires indigènes sous forme d'arrêtés et de décrets inconstitutionnels, destinés à détruire leurs droits originels et à faciliter l'ouverture de ces territoires à l'exploitation brutale des néo-colonisateurs.

A l'encontre des Indiens qui, soi-disant "se sont conduits sans l'honnêteté nécessaire à toute négociation", le gouvernement Dilma a agi sans cette honnêteté puisque, tandis que le processus d'application de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail qui instaure le droit (*des autochtones à donner leur*) consentement préalable, libre et informé était en voie de réglementation, le Secrétariat général de la Présidence a publié, le 17 juillet 2012, l'arrêté 303 qui attente directement à ce droit. Le gouvernement, en totale contradiction, ne peut parler d'honnêteté.

Pour cette raison, et jusqu'à ce que cet arrêté soit révoqué, le mouvement indigène refusera de participer au processus de réglementation qui n'a pas été, quoiqu'il dise, totalement transparent. Ce processus ne prend pas en compte la participation de nos peuples qui, conformément à la Convention 169, doit intervenir dans la phase préparatoire des "projets de développement régional et national" et non après leur approbation.

Si cette réglementation ne se fait pas à cause de cette honteuse contradiction, comment le gouvernement peut-il prétendre consulter les peuples indigènes, même de façon expérimentale ? Eh bien, avec ces dernières déclarations, le gouvernement confirme qu'en voulant appliquer la Convention 169 son unique prétention est d'obtenir le consentement des peuples et des communautés indigènes à la mise en œuvre de grands travaux dans nos territoires, même si cela signifie leur mort physique et culturelle et des dommages et des crimes contre l'environnement et la bio-diversité;

L'accusation selon laquelle les Indiens s'opposent aux entreprises simplement "parce qu'ils sont impliqués dans l'orpaillage illégal" est malhonnête et inacceptable parce qu'elle essaye de disqualifier la lutte de tous les peuples, Munduruku y compris, qui depuis des siècles défendent leur territoire à partir d'une vision du monde particulière de la relation avec la Mère Nature que les actuels penseurs du Planalto défendaient rigoureusement autrefois, quand ils militaient pour la cause indigène. Par ailleurs, le gouvernement veut justifier son inaction dans la protection des terres indigènes et son incapacité ou son manque de volonté d'offrir à nos peuples des conditions de vie durables. Le résultat des relations avec les Munduruku prouve ces carences: après les réunions qu'ils eurent avec le Secrétaire général de la Présidence, Gilberto Carvalho et ses adjoints, on leur promit que, dans les jours suivants, le gouvernement apporterait une compensation aux dommages causés par l'Opération Eldorado et appuierait le plan de la FUNAI (*Fondation nationale pour les Indiens*) d'envoyer sur le terrain une équipe technique pour projeter, avec les Indiens, un programme d'ethno-développement. Jusqu'à aujourd'hui rien n'est venu. On parle, pathétiquement, de consultation et de la nécessité de la croissance du pays – à n'importe quel prix, c'est clair. Si la pratique de l'orpaillage est illégale et que des indigènes y sont impliqués, l'Etat en est responsable qui veut résoudre les problèmes en recourant à l'illégalité et en n'observant pas les traités internationaux, la Constitution fédérale et en usant de la répression.

L'APIB rejette la prétention du gouvernement ou de ses représentants de s'attribuer la prérogative de déclarer qui est, ou non, dirigeant authentique. De ce fait, le gouvernement attente une fois encore aux droits de nos peuples et de nos communautés d'exercer leur autonomie. Il est lamentable que, ces derniers temps, le gouvernement de Dilma Rousseff se comporte comme un gouvernement autoritaire clairement aligné sur les intérêts des classes qui ont toujours dominé et exploité les majorités de ce pays.

Fait à Brasilia, D.F.  
le 7 mai 2013

Coordination des peuples indigènes du Brésil (Articulação dos Povos indigenas do Brasil – APIB)  
Traduction pour le GITPA par Simone DREYFUS-GAMELON

*Accompagnant ce Manifeste, nous avons reçu la copie d'un article paru dans le Jornal do Brasil du 11 mai 2013, signé d'un grand avocat, célèbre au Brésil, Maître Dalmo de Abreu Dallari. Cet article, intitulé "Le gouvernement contre les Indiens", dénonce une tentative anticonstitutionnelle du gouvernement brésilien de bafouer la reconnaissance et la protection des droits des Indiens sur les territoires qu'ils occupent traditionnellement. Cette dépossession se ferait en faveur, et à l'instigation, du secteur agro-alimentaire. L'article fait également état des menaces qui pèsent sur la poursuite de la délimitation et du cadastrage des territoires indiens dont la réalisation serait retirée au Ministère de la Justice, dont dépend la FUNAI (dont les crédits sont en diminution), pour être confiée à la Maison civile de la Présidence.*

\* Nous avons respecté l'usage Brésilien en conservant le mot indigène